

COMMUNE DE HADOL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 mars 2015

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 19

Présents : 16

Date de la convocation : 19/02/2015

Présents : COLIN R, COURTOIS-PAULUS A, HACH S, BONNAVENTURE C, GEORGE M, GEORGEL M, AUBERTIN V, CARITEAU J-P, COUTINHO V, LATRAYE E, LIENARD F, MANGEOL S, MATHIEU M, RICHARD P-A, SERVVRANCKX A et VAUTRIN-ROLLOT A.

Monsieur Michel GEORGEL a été nommé secrétaire.

*Absents excusés : Jean-Michel GABRION a donné pouvoir à Sébastien HACH
Agnès COLIN a donné pouvoir à Andrée VAUTRIN-ROLLOT*

Absent : Lucien MILLION

Le jeudi 5 mars 2015 à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Hadol sous la Présidence de Monsieur Roger COLIN, Maire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DECLARE** que les Comptes de Gestion du Budget Principal et du Budget Forêt dressés pour l'exercice 2014 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,

- **DONNE** acte (15 Pour, 2 Abstentions) de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2014 ~ budget Principal dressé par le Maire, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou <u>Déficit</u>	Recettes ou <u>report</u>	Dépenses	Recettes ou <u>report</u>
<i>Résultats reportés</i>		<u>117 146.04 €</u>	-	<u>298 409.92 €</u>
<i>Affectation</i>		<u>387 004.00 €</u>		
Opérations de l'exercice	2 675 433.75 €	1 993 298.34 €	1 290 547.78 €	1 666 020.00 €
TOTAUX	2 675 433.75 €	2 497 448.38 €	1 290 547.78 €	1 964 429.92 €
Résultats de clôture	- 177 985.37 €			673 882.14 €
<i>Restes à réaliser</i>	<u>334 500.00 €</u>	<u>907 000.00 €</u>		

- **DONNE** acte, à l'unanimité, de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2014 ~ budget Forêt dressé par le Maire, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ANNEXE POUR LA FORET

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou <u>Déficit</u>	Recettes ou <u>report</u>	Dépenses	Recettes ou <u>report</u>
<i>Résultats reportés</i>	<u>98 531.26 €</u>		-	<u>40 363.74 €</u>
<i>Affectation</i>		<u>100 131.26 €</u>		
Opérations de l'exercice	81 654.56 €	7 824.29 €	381 080.33 €	508 608.74 €
TOTAUX	180 185.82 €	107 955.55 €	381 080.33 €	548 972.48 €
Résultats de clôture	-72 230.27 €			167 892.15 €
<i>Restes à réaliser</i>	<u>4 700.00 €</u>			

- **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2014 ~ budget Principal au budget de l'année 2015 comme suit :

- Résultat de fonctionnement reporté : 673 882,14 €

- **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2014 ~ budget Forêt au budget de l'année 2015 comme suit :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 76 930,27 €

- Résultat de fonctionnement reporté : 90 961,88 €

- **AUTORISE** la reconduction d'une concession de captage de source en Forêt Communale au bénéfice de M. et Mme DUVAL pour une durée de 9 années et fixe à 75,00 € la redevance annuelle,

- **CONFIRME** la vente du lot N°2 - ZA « Thévenay » à la SAS GENITRONIC qui se substitue à la SARL GENITRONIC,

- **DONNE** un avis favorable à l'adhésion de nouvelles collectivités au SMIC 88,

- **ACCEPTTE** la proposition de nettoyage des parcelles boisées cadastrées C 1062, 1063 et 1064 sises sous le cimetière pour la somme de 6 240,00 €,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition à intervenir avec la MJC Hadol-Dounoux dans le cadre de l'ALSH.

Informations et questions diverses :

Madame Andrée Vautrin-Rollot s'est exprimée en réponse à la lettre ouverte de l'équipe majoritaire.

Monsieur Sébastien Hach, Adjoint délégué aux affaires scolaires, présente le bilan des nouvelles activités périscolaires des 3 séquences scolaires réalisées. Suite à ce bilan positif, il précise qu'une reconduction de l'organisation expérimentale des rythmes scolaires va être sollicitée auprès des services départementaux de l'éducation nationale pour l'année scolaire 2015.2016

Monsieur Michel Georgel, Adjoint délégué aux bâtiments, fait un point sur les travaux en cours notamment l'installation des détecteurs de fumée dans chacun des logements communaux.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h45.

Fait à Hadol, le 19 mars 2015

Le Maire,

Roger COLIN

Le secrétaire de séance,

Michel GEORGEL

